



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



Statistique Canada
www.statcan.gc.ca

Centre canadien d'élaboration de données et de recherche économique (CDRE)

1 novembre 2012



Aperçu

- Processus de demande
- Procédures assurant la confidentialité des données
- Coûts du projet



Renseignements clés

- Le CDRE fournit un accès sécuritaire aux fonds de microdonnées sur les entreprises de Statistique Canada pour les **projets axés sur la recherche**
- L'accès est fourni dans un environnement sécuritaire au bureau central de Statistique Canada à Ottawa
- Les chercheurs doivent couvrir tous les coûts de leur projet
- Les chercheurs doivent accepter de faire une présentation et produire un rapport à partir de leur projet, qui s'inscrit dans le mandat de Statistique Canada

Processus de demande

- Il existe deux processus :
 - Un pour les chercheurs qui ne sont pas affiliés à un ministère du gouvernement fédéral
 - Un pour les chercheurs qui sont affiliés à un ministère du gouvernement fédéral
- Les processus permettent de veiller à ce que les chercheurs peuvent fournir un service à Statistique Canada, si leur projet est accepté

Processus pour les chercheurs autres que ceux du gouvernement fédéral

Étape 1 : Élaborer une proposition et communiquer avec le CDRE

- a) Justification de la recherche :
 - contexte;
 - question de recherche;
 - contribution aux ouvrages publiés.
- b) Cadre analytique et besoins de données :
 - besoins de données détaillées;
 - méthodologie proposée;
 - justification de l'utilisation des microdonnées;
 - produits attendus;
 - exigences en matière de logiciels;
 - durée prévue du projet.

Processus pour les chercheurs autres que ceux du gouvernement fédéral

Étape 2 : Soumettre une proposition de projet

a) Demande d'accréditation :

- CV démontrant l'expérience et les compétences techniques;
- pour les étudiants de deuxième et de troisième cycles, une lettre de soutien du directeur de thèse.

b) Lettre du chercheur principal indiquant :

- comment les coûts du projet seront couverts;
- comment l'examen par les pairs du projet sera effectué;
- la capacité de respecter toutes les modalités liées au fait de devenir une personne réputée être employée et les modalités du contrat de recherche;
- qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts à déclarer;
- qu'il peut s'engager à produire un document de recherche pour Statistique Canada

Processus pour les chercheurs autres que ceux du gouvernement fédéral

Étape 3 : Évaluation de la proposition

a) Projet financé par le CRSH :

- Statistique Canada considérera cela comme une recommandation que le projet a fait l'objet d'un examen par les pairs et que les chercheurs sont qualifiés
- Un comité interne de Statistique Canada procédera à un examen, afin de veiller à ce que le projet fasse partie du mandat de Statistique Canada

b) Les chercheurs exigent de Statistique Canada de procéder à un examen par les pairs :

- Statistique Canada sollicitera deux examens par un panel d'experts externes, au coût de 200 \$, qui sera remboursé par les demandeurs
- un comité interne de Statistique Canada procédera à un examen, afin de veiller à ce que le projet fasse partie du mandat de Statistique Canada.



Processus pour les chercheurs autres que ceux du gouvernement fédéral

Étape 4 : Se soumettre au processus de vérification de sécurité

Étape 5 : Prêter serment comme personne réputée être employée de Statistique Canada et signer un contrat de recherche pour l'utilisation de microdonnées